



Paris, mardi 16 octobre 2018

## COMMUNIQUÉ

### LA SPEDIDAM SE RÉJOUIT DE LA NOMINATION DE FRANCK RIESTER COMME MINISTRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Le député de Seine-et-Marne et président du parti Agir, Franck Riester, a été nommé, mardi 16 octobre, ministre de la culture et de la communication, en remplacement de Françoise Nyssen.

Maire de Coulommiers depuis 2008 et ancien secrétaire national à la communication au sein des Républicains (LR), Franck Riester a de longue date été intéressé par les questions culturelles.

L'ancien président du club de l'avenir de l'audiovisuel et des médias au sein de l'Assemblée nationale devra s'occuper de la réforme de l'audiovisuel souhaitée par Emmanuel Macron et son gouvernement.

La SPEDIDAM accueille avec enthousiasme la nomination de Franck Riester à la direction du cabinet et espère que le nouveau ministre apportera son énergie et son engagement pour soutenir la filière culturelle et créer un environnement durable et profitable à chacun.

---

#### **À propos de la SPEDIDAM (Société de Perception et de Distribution des Droits des Artistes-Interprètes) :**

La SPEDIDAM (Société de Perception et de Distribution des Droits des Artistes-Interprètes), fondée en 1959, est une société de gestion collective des droits de Propriété Intellectuelle des artistes interprètes. Elle gère les droits des artistes en matière d'enregistrement, de diffusion et de réutilisation des œuvres. En conformité avec le Code de la Propriété Intellectuelle, la SPEDIDAM affecte une part des sommes qu'elle perçoit à des aides à la création, à la diffusion du spectacle vivant et à la formation d'artistes. La SPEDIDAM répartit des droits à **110 000 artistes**, elle compte aujourd'hui plus de **36 500 associés**.

#### **Contact presse :**

[communication@spedidam.fr](mailto:communication@spedidam.fr)

01.44.18.58.58